

# Compte-rendu du CVS

## du lundi 14.09.09 à 17 h30

### Présents :

- M. Noel Gret, (Président)
- Mlle Severine Nativel, M. Fabien Lamarche (représentants des usagers)
- Mme Nativel (Familles)
- M. Degeorges (Familles)
- Mme Bouvier (Association)
- Mme Nycollin (Salariés)
- Mme Gay (Salariés)
- M. Buchner, (Directeur)
- M. Eric Lepage, (Directeur adjoint et secrétaire du CVS.)

### Excusés :

- Mme Morrand, Présidente de l'association
- Mme Delaubadère, (Familles)
- M. Jacquet, (Mairie de la Balme de S.)

M. Buchner ouvre la séance en présentant la composition du CVS et en citant les personnes excusées. Il est convenu par l'assemblée que les réunions du CVS soient maintenues les lundis ou mardi à 17h30, ce qui semble être l'horaire « le moins mauvais » pour les problèmes de circulation entre Annecy et La Balme de Sillingy. Le lieu du CVS restera la grande salle du bâtiment administratif du foyer de vie. (Exceptionnellement inutilisable ce jour)

Le compte rendu du CVS du 28.04.09 est approuvé à l'unanimité.

### **1. Présentation des nouveaux élus au CVS :**

Lors de l'appel par courrier à candidatures en juin pour la composition du CVS ; puis lors de la réunion générale des familles, le nombre de personnes qui se sont portées candidates correspond au nombre des postes à pourvoir. Il a donc été décidé de ne pas relancer des élections par courrier mais de valider ces candidatures. Le nouveau CVS à compter de juin 09 et pour une durée de 3 ans se compose donc ainsi:

#### Collège usagers :

M. Noel Gret (Président)  
Mlle Nativel  
M. Lamarche  
M. Mangel

#### Familles :

Mme Nativel  
M. Dejorges  
Mme Bert  
Mme Cadoux

#### Tuteurs légaux :

Mme Delaubadère  
Mme Normand

#### Mairie :

M. Jacquet  
(Maire adjoint)

#### Etablissement :

M. Buchner  
M. Lepage  
Mme Castellanos  
(Invitée ponctuelle)

#### Salariés :

Mme Nycollin  
Mme Gay

#### Association :

Mme Morand  
(Présidente Epanou)  
Mme Bouvier

Les familles des usagers peuvent solliciter leurs représentants au CVS (en PJ- coordonnées) pour toute question se rapportant au fonctionnement du CVS qui se réunira 3 X/ an avec en sus une réunion générale des familles. Le prochain CVS aura lieu le lundi 18 janvier à 18 heures.

## **2. Retard de l'ouverture du bâtiment 2 :**

Le retard pris dans l'emménagement du bat 2 n'est pas le fait de l'association et de l'établissement. Le CG 74, propriétaire des locaux n'a pas déposé en temps et en heure le permis de construire ce qui a retardé l'examen du dossier en préfecture et la convocation de la commission de sécurité. La nouvelle échéance pour l'occupation du bâtiment est le 21.09.09.

Les familles ont toutes été informées au téléphone et la direction de l'établissement renouvelle ses excuses pour ce regrettable contretemps, indépendant de sa volonté. Les nouveaux usagers en attente d'admission seront pris en charge dans leur établissement d'origine durant cette période.

Pour information, la totalité du mobilier est livré, sauf les fauteuils de chambre et les canapés de salons qui seront livrés le 23.09.

Dans l'attente et pour préparer au mieux la journée du 21.09, les équipes éducatives et les résidents commencent à transférer leurs effets personnels non indispensables au quotidien dans leur future chambre.

Fin octobre, les salles actuelles du Pole Médico social seront réceptionnées et après quelques petits travaux, elles seront comme prévu affectées à des salles d'activité et à un local pour le CE de l'association.

La grande salle du bâtiment administratif sera également « rafraîchie » et une nouvelle exposition de peinture proposée aux familles.

## **3. Mise en place du comité de suivi du projet d'établissement :**

Le projet d'établissement actuel couvre une période de 5 ans (2008-2013). Un comité de suivi élargi avec des représentants du CVS se réunira à compter de début 2010. L'objectif est de vérifier l'adéquation du projet actuel à l'accueil des nouveaux usagers arrivés ces deux dernières années. Non seulement la moyenne d'âge des résidents a diminué et par ailleurs leurs besoins actuels (Soins, activités, rythme,...) ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux identifiés lors de la préparation du projet actuel.

## **4. Mise en place de MAP : (Modèle d'accompagnement personnalisé)**

La grille MAP permet d'évaluer précisément le niveau de dépendance des usagers :

« ce que les gens ne font pas seuls ».

Inspiré des grilles AGIR, ce logiciel, proposé et mis en place par l'UNAPEI est un outil pertinent dans l'élaboration du projet individuels de l'utilisateur. Il permet de déterminer des axes objectifs de la prise en charge. Une première formation a été proposée à 10 salariés en mai et le logiciel sera progressivement mis en place aux Roseaux courant 2010.

## **5. Résultats évaluation interne :**

L'évaluation interne est un des outils de la loi 2002-2. Elle porte sur l'examen de 8 domaines tous transversaux au fonctionnement global de l'établissement, à partir d'un référentiel commun interne à l'AAPEI Epanou. Elle est préparatoire à l'évaluation externe et détermine des axes d'amélioration de la prestation délivrée aux usagers. Une restitution a été faite par le Directeur Général à l'équipe éducative et une synthèse sera proposée au CVS en 2010.

## 6. Organisation des activités sept 09 – décembre 09 :

Les activités du premier semestre seront reconduites pour la période septembre à décembre. Ceci aussi pour laisser le temps aux équipes éducatives d'accueillir les nouveaux usagers et prendre en compte au mieux leurs demandes.

Il est rappelé que deux temps sont proposés avec des rythmes différents durant l'année : les semaines « traditionnelles » avec des activités l'après midi et les périodes de vacances scolaires avec des sorties à la journée sur des thèmes particuliers. (Loisirs, détente, tourisme....)

## 7. Questions diverses :

### Organisation des transferts :

Eric Lepage répond à une question de Mme Nativel sur les transferts et la demande faite aux équipes d'organiser des transferts pour l'ensemble d'un groupe.

La réponse est double :

1. Le transfert de groupe permet aux usagers de partager un temps commun hors de l'établissement avec leur équipe éducative et une dynamique autre que celle habituelle durant l'année.
2. Cette organisation permet de ne pas générer trop d'heures de remplacement non budgétées des éducateurs et de satisfaire au code du travail et à la convention collective.

Repas : les petits problèmes constatés en septembre 08 se sont progressivement réglés. Une prochaine commission repas sera réunie avec le gérant Sodexo du site. (Octobre 09)

Les représentants de l'établissement à cette commission sont Madeline Algoud pour les salariés et Sylvain Colonjard pour les usagers.

### Présence secrétaire et accueil :

Mme Jolly, nouvelle secrétaire de l'établissement travaille à mi-temps. Elle est présente pour accueillir si besoin les familles le lundi matin et le vendredi toute la journée.

Il est rappelé que le standard téléphonique est commun pour le foyer de Vie Les Roseaux et le FAM les Iris. Il est tenu par Mme Rignot, qui elle, travaille à temps plein .

Vous trouverez en pièce jointe les lignes directes pour appeler les groupes au moment des repas.

Fin du CVS à 19h.

Pour le président du CVS, M. Noel Gret et dans l'attente de la validation lors de la prochaine réunion,

Le secrétaire de séance, Eric Lepage.

- P.J :
- compte rendu CVS du 28.04.09
  - coordonnées des nouveaux élus représentants des familles au CVS.
  - codes d'entrées à l'établissement.
  - lignes directes sur les groupes de vie.
  - invitation à la réunion du service vacances de l'association.
  - proposition de vaccination à la **grippe saisonnière**.